

## Activité de l'exercice 2014/2015

**Total des produits des activités à 103,2 M€ (120,5 M€ au 30/06/2014)**

**Hausse de 6% des produits des activités hors joueurs et hors Coupe d'Europe**

(impact cessions joueurs -8,9 M€, impact coupe d'Europe -13,7 M€)

**Qualification directe pour la Ligue des Champions 2015/2016**

**Succès de l'augmentation de capital de juin 2015 (53 M€)**

### Lyon, le 24 juillet 2015

Au 30 juin 2015, le total des produits des activités s'établit à 103,2 M€ contre 120,5 M€ au 30 juin 2014, soit un recul de -17,3 M€ (-14%), en relation directe avec la non-participation en phase de groupe de Coupe d'Europe (impact : -13,7 M€) et avec le report du plan de cessions de joueurs de l'été 2014 (-8,9 M€).

Ainsi, hors revenus de Coupe d'Europe, les produits des activités de l'exercice, hors cessions de contrats joueurs, sont en progression de **+5,3 M€**, soit **+6%** et s'élèvent à **93,8 M€** contre 88,5 M€ au 30 juin 2014.

Les produits de cessions des contrats joueurs s'établissent à 7,2 M€ contre 16,1 M€ l'an dernier, le Conseil d'Administration ayant décidé de reporter le plan de cessions de joueurs de l'été 2014 afin de privilégier la performance sportive de la saison et sécuriser une qualification en Coupe d'Europe pour la saison 2015/2016.

Cette stratégie a été couronnée de succès puisque l'équipe professionnelle masculine de l'Olympique Lyonnais a réalisé sur la saison 2014/2015 une excellente performance sportive en terminant à la 2<sup>ème</sup> place du Championnat, synonyme de qualification directe en Ligue des Champions pour la saison 2015/2016, et d'un revenu minimum assuré de plus de 30 M€.

L'équipe professionnelle féminine enregistre de son côté un nouveau doublé Coupe-Championnat au terme de la saison, pour la 4<sup>ème</sup> fois consécutive. Il est à noter que le football féminin français a connu des records d'audience lors de la coupe du monde FIFA 2015 qui s'est déroulée du 6 juin au 5 juillet dernier, avec une audience de 4,2 millions en moyenne lors du 1/4 de finale contre l'Allemagne (avec un pic à 5,3) constituant ainsi la meilleure audience historique d'une chaîne de la TNT, depuis la création de la TNT.

**Produits des activités (du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin)**

en M€	30/06/2015*	30/06/2014	VAR	% VAR
Billetterie	11,1	13,0	-1,9	-15%
<i>dont Championnat</i>	10,6	9,4	+1,2	+13%
<i>dont Europe</i>	0,2	2,7	-2,5	-93%
<i>dont autres matchs</i>	0,3	0,9	-0,6	-67%
Partenariats - Publicité	22,4	19,0	+3,4	+18%
Droits marketing et TV	45,5	56,2	-10,7	-19%
<i>dont LFP/FFF</i>	43,5	43,0	+0,5	+1%
<i>dont Europe</i>	2,0	13,2	-11,2	-85%
Produits de la marque	17,0	16,2	+0,8	+5%
<b>Produits des activités hors contrats joueurs</b>	<b>96,0</b>	<b>104,4</b>	<b>-8,4</b>	<b>-8%</b>
Produits des cessions des contrats joueurs	7,2	16,1	-8,9	-55%
<b>Total des produits des activités</b>	<b>103,2</b>	<b>120,5</b>	<b>-17,3</b>	<b>-14%</b>

\*chiffres provisoires, estimés et non audités

**1) Produits des activités hors contrats joueurs**

- Les recettes de billetterie s'élèvent à 11,1 M€, en retrait de 1,9 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique par l'absence de participation à la phase de groupe de Coupe d'Europe (-2,5 M€ de revenus par rapport à N-1). En revanche, en Championnat, les revenus de billetterie sont en forte progression (+13%) avec un taux de remplissage en hausse de 3 points (93% par rapport à 90% lors de l'exercice dernier) et s'établissent à 10,6 M€ au 30 juin 2015 contre 9,4 M€ lors de l'exercice dernier.
- Les produits de partenariats et de publicité progressent très favorablement et s'établissent à 22,4 M€ contre 19,0 M€ au 30 juin 2014 (+3,4 M€, soit +18%). Ils bénéficient notamment d'une hausse des contrats de partenariats et d'un signing fee de 3 M€ (catering), en relation avec l'investissement Grand Stade. Les revenus de partenariats bruts (hors commission de régie commerciale et hors frais) s'élèvent à 32,8 M€ (29,9 M€ en 2013/2014).
- Les droits marketing et TV s'élèvent à 45,5 M€ contre 56,2 M€ au 30 juin 2014, directement pénalisés par la non-qualification du club en phase de groupe de l'Europa League. Ainsi, les droits LFP-FFF sont en légère progression à 43,5 M€ contre 43,0 M€ au 30 juin 2014, soit +1%, tandis que les revenus internationaux (UEFA) s'établissent à 2,0 M€ contre 13,2 M€, en repli de -11,2 M€.
- Les produits de la marque s'élèvent à 17,0 M€ contre 16,2 M€ au 30 juin 2014 soit une progression +0,8 M€ (+5%), principalement sur les produits de merchandising, qui progressent de 17% sur l'exercice.

## 2) Produits des cessions des contrats joueurs

Les produits des cessions des contrats joueurs s'inscrivent à 7,2 M€ contre 16,1 M€ au 30 juin 2014. Ils correspondent aux transferts de 3 joueurs (Naby Sarr au Sporting Portugal, Alassane Pléa à l'OGC Nice en début de saison et de Fares Bahlouli à Monaco en juin 2015), ainsi qu'à des incentives.

## 3) Résultats sportifs Saison 2014/2015

### ▪ *Equipe masculine*

- Championnat de France : 2<sup>ème</sup> place
- UEFA Europa League : participation aux 2 tours de barrage de l'été 2014 et non-qualification en phase de groupe
- Coupe de la Ligue : 1/8 de finale contre Monaco
- Coupe de France : 1/16 de finale contre Nantes

### ▪ *Equipe féminine*

- Championnat de France : 1<sup>ère</sup> place
- UEFA Womens' Champions League : 1/8 de finale contre le PSG
- Coupe de France : Victoire contre Montpellier

## 4) Succès de l'augmentation de capital avec maintien du DPS d'environ 53 M€, rachat d'OCEANE ICMI & Pathé et procédure de désintéressement des OCEANE 2015

OL Groupe a bouclé avec succès, en juin 2015, une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de près de 53 millions d'euros qui a fait l'objet d'une souscription à hauteur de 109,58%. Elle permettra de soutenir le développement et les investissements du Groupe au travers notamment de l'accélération de la mise en oeuvre du Parc Olympique Lyonnais. Les capitaux propres Part du Groupe s'élèvent ainsi à 155 M€ avant imputation du résultat de l'exercice 2014/2015.

Le 18 juin 2015, à la suite du règlement-livraison de son augmentation de capital, OL Groupe a également procédé au rachat, hors marché, des OCEANE 2015 détenues par ICMI et Pathé (respectivement 1.417.462 et 1.243.999 OCEANE) au prix de 7,50 € par OCEANE (7,26 € de nominal + 0,24 € d'intérêts courus non-échus jusqu'au 18 juin 2015).

Puis, dans le cadre de la procédure de désintéressement des porteurs d'OCEANE 2015, OL Groupe a ensuite procédé au rachat de 97.071 OCEANE au prix de 7,50 € également.

En conséquence, le nombre d'OCEANE 2015 restant en circulation à ce jour est de 550.082, soit environ 17% du nombre d'OCEANE 2015 initialement émises. Elles viendront à échéance le 28 décembre prochain.

## 5) Actualités

### 1/ Investissements Grand Stade et nouveaux Centres d'Entraînement et de Formation

Les travaux du Grand Stade avancent selon le calendrier prévu pour permettre à l'OL de jouer les matchs de la 2<sup>ème</sup> partie de la saison 2015/2016 dans le nouveau stade. Le Groupe VINCI installe actuellement la charpente, élément le plus complexe de l'édifice, dont l'achèvement est prévu à la fin de l'été. L'objectif est de pouvoir disputer les matchs du Championnat de France dès le début du mois de janvier 2016.

La mise en œuvre du plan de financement se poursuit conformément au planning et aux contrats signés en juillet 2013. Ainsi, le 15 juin 2015, la société Foncière du Montout a émis la dernière tranche obligataire de 10 M€, souscrite par la CDC (Caisse de Dépôts et Consignations), portant ainsi le total des émissions obligataires de la filiale Foncière du Montout à 112 M€.

Concernant le *naming* du Grand Stade, des discussions se poursuivent avec des groupes nationaux et internationaux.

A la date du présent communiqué, la commercialisation du Grand Stade se déroule dans une dynamique soutenue : une cinquantaine de loges ont d'ores et déjà été vendues ou réservées et la signature de contrats de partenariats technologiques et fondateurs s'amplifie.

En parallèle, OL Groupe a également annoncé le 15 juin dernier, la signature d'un contrat de partenariat élargi avec Groupama Rhône-Alpes Auvergne pour une durée de 3 ans et demi, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Ce nouveau partenariat intègre désormais le *naming* du nouveau centre de formation mixte dont les travaux devraient débuter en septembre 2015 sur la commune de Meyzieu, en toute proximité du Grand Stade, pour s'achever au deuxième semestre 2016. Ce contrat comporte également une option sur le *naming* du centre d'entraînement.

Par ailleurs, dans le prolongement de la décision du Conseil d'Administration de construire le centre d'entraînement professionnel masculin et féminin (sur le site du Parc Olympique Lyonnais à Décines) et le centre de formation à Meyzieu, OL Groupe et OL Association ont signé le 12 juin 2015 un contrat de crédit d'un montant global de 14 M€ avec Groupama Banque. Ce crédit bancaire, d'une durée de 10 ans, sera affecté au financement partiel des nouveaux centre d'entraînement et centre de formation, qui pourraient représenter un investissement total de l'ordre de 22 M€, le solde étant financé sur les fonds propres d'OL Groupe.

### 2/ Point Mercato été 2015

- Arrivée/Acquisition de contrats joueurs
  - Jérémy Morel, joueur libre, contrat de 3 ans.
  - Claudio Beauvue, en provenance de l'EA Guingamp, contrat de 4 ans, pour un montant de 4,5 M€ auquel pourra s'ajouter un maximum de 3 M€ d'incentives ainsi qu'un intéressement sur un transfert futur.
- Cessions de contrats joueurs
  - Farès Bahlouli à l'AS Monaco (juin) pour un montant de 3,5 M€ avec un intéressement sur un transfert futur.
  - Jérémy Frick au FC Biel-Bienne (Suisse) (juillet) avec un intéressement sur un transfert futur.



- Mohamed Yattara au Royal Standard de Liège (juillet) pour un montant de 2 M€ auquel pourra s'ajouter un maximum de 0,1 M€ d'incentives et un intéressement sur un transfert futur.
- Prolongations de contrats joueurs
  - Clément Grenier, prolongation de 2 ans, soit jusqu'au 30 juin 2018
  - Corentin Tolisso, prolongation d'1 an, soit jusqu'au 30 juin 2020
  - Nabil Fékir, prolongation d'1 an, soit jusqu'au 30 juin 2020
  - Anthony Lopes, prolongation de 4 ans, soit jusqu'au 30 juin 2020
  - Jordan Ferri, prolongation de 3 ans, soit jusqu'au 30 juin 2020
  - Samuel Umtiti, prolongation de 2 ans, soit jusqu'au 30 juin 2019

### 3/ Cession de la filiale M2A

Le 30 juin 2015, OL Groupe a cédé 85% des titres de sa filiale M2A à un investisseur privé. Cette cession, qui générera une plus-value d'environ 1,5 M€, s'inscrit dans la stratégie de recentrage des activités du groupe sur son cœur-business.

Fort de ses performances sportives ayant permis un retour du club en Champions League pour la saison 2015/2016, des revenus additionnels attendus en relation avec la prochaine mise en exploitation du Grand Stade, et de la hausse sensible des résultats des appels d'offres de droits TV pour les saisons à venir tant sur le plan national qu'international, OL Groupe envisage l'avenir avec sérénité et est idéalement positionné pour retrouver une croissance forte dès l'exercice 2015/2016.

#### OL Groupe

Tel : +33 4 26 29 67 00  
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:  
[dirfin@olympiquelyonnais.com](mailto:dirfin@olympiquelyonnais.com)

[www.olweb.fr](http://www.olweb.fr)

#### Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - CAC Travel & Leisure

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 5755 Services de loisirs

